

# COMPTE-RENDU C.M

## 24 Mars 2023

Le Conseil Municipal s'est réuni ce jour, à 19h30, sous la présidence de François BARRIERE, Maire.

Présents : ALASTOR-LOUDIERE Marie – BARRIERE François – BOISSIE Didier - BRUEL Stéphanie - COUDON Gilbert – COUDON Julien – DALLEAU-GLEYAL Octave Axel - FEL Maryline – JACQUET Nelly - LACOSTE Stéphane - LECLERCQ Guy – LHOUMEAU Christelle - MERLE Cédric – TARRIE CIPIERE Maryse - TREMOLIERES Benoit - VIGIER Chantal

Représentés : FOURCADE Stéphanie par LACOSTE Stéphane

Secrétaire séance : MERLE Cédric

### Vote du budget Primitif 2023

#### Budget COMMUNE :

Le budget Primitif est équilibré et arrêté comme tel :

Fonctionnement : 659 769,93 €

Investissement : 562 820,57 €

Le conseil municipal vote à l'unanimité POUR.

### Vote des Taux pour les taxes de contributions directes

Après débat, le conseil municipal à l'unanimité décide de ne pas augmenter les impôts locaux.

Après délibérations le Conseil Municipal vote par 15 POUR et 1 ABSTENTION les taux suivants :

	Rappel 2022	2023
Taxe Foncière bâti	42,03 %	42,03 %
Taxe Foncière non-bâti	89,55 %	89,55 %
Taxe Habitation		9,32 %

### Délibération pour autoriser Monsieur Le Maire à signer le dossier de prêt auprès du Crédit Agricole

Monsieur Le Maire rappelle que pour financer l'achat du tracteur il est nécessaire de faire un emprunt. Il est proposé d'autoriser Monsieur le Maire à signer la proposition du crédit agricole pour un montant de 100 000 € pour une durée de 7 ans au taux de 3,62% soit un montant des intérêts de 14 994,37 € et 100 € de frais de dossier. Le Conseil Municipal vote à l'unanimité POUR.

### Délibération pour autoriser Monsieur Le Maire à signer la convention SAFER (Chemin Boussaroque)

Monsieur Le Maire explique que suite à la vente de la propriété agricole de Monsieur BOUSSAROQUE par le biais de la SAFER, la commune s'est positionnée pour acquérir un chemin reliant les lieux-dits Antraygues à Rochery. Lors de la commission SAFER le chemin a été attribué à la commune et il est donc demandé d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention. Le conseil municipal vote à l'unanimité POUR.

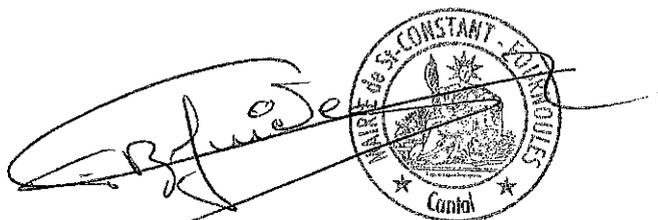
### Adressage

Un groupe d'élus se réunira le 29 Mars 2023 à 20h00 afin de comptabiliser les panneaux de rue et plaques de numéros à commander.

### Questions Diverses

- Le 23 Mars 2023, Monsieur Le Maire de Saint-Santin de Maurs a fait parvenir un devis à la mairie de Saint-Constant-Fournoulès en vue de la réhabilitation d'un chemin situé sur la commune de Saint-Constant. Ce devis fait suite à une autorisation de travaux accordée par la mairie de Saint-Santin de Maurs à Monsieur Ponton, résidant au lieu-dit Le Tayrac Bas commune de Saint-Santin de Maurs. Le devis soumis au Conseil Municipal de Saint-Constant-Fournoulès a été refusé. Toutefois la commune prendra à sa charge une coupe d'eau afin de préserver les habitations en aval de ce chemin.
- La réception des travaux de l'usine de LONGUECAMP aura lieu Jeudi 30 Mars 2023 à 10h00.
- Les travaux de voiries débuteront à partir de 03/04/2023.

La séance est levée à 21h10.



The image shows a handwritten signature in black ink over a circular official seal. The seal contains the text 'MAIRIE DE SAINT-CONSTANT - FOURNOULÈS' around the perimeter and 'Cantal' at the bottom. In the center of the seal is a coat of arms featuring a sun, a star, and a landscape with a building and a tree.